

Par suite de la décision prise par l'Empereur et l'Impératrice d'être parrain et marraine des enfants nés le même jour que le Prince Impérial, plus de 3,600 demandes sont parvenues au ministère de la Maison de l'Empereur.

Les préfets ont été chargés de recueillir des renseignements sur la situation des familles de ces enfants, et déjà des secours ont été envoyés à celles qui se trouvaient dans le besoin.

L'intention de l'Empereur et de l'Impératrice est de transmettre à chacune de ces familles, par l'intermédiaire des préfets, un certificat délivré par le ministre de la Maison de l'Empereur, et constatant la faveur accordée aux enfants par Leurs Majestés.

Une somme annuelle sera inscrite au budget de la liste civile de l'Empereur, pour secours aux familles nécessiteuses, et Leurs Majestés se chargeront des enfants devenus orphelins.

Plusieurs maires ont fait savoir que des familles ont attendu, pour faire baptiser leurs enfants, le jour du baptême du Prince Impérial. Ces familles peuvent choisir les personnes qu'il leur plaira pour tenir leurs enfants sur les fonds baptismaux.

Le maire représenterait au besoin l'Empereur.